



Pilules contraceptives d'urgence

Les pilules contraceptives d'urgence, prises par voie orale, constituent une option contraceptive post-coïtale qui permet aux femmes d'éviter une grossesse après un rapport sexuel. Les faibles taux de prévalence d'utilisation des contraceptifs associés aux importants besoins non satisfaits de planning familial dans les pays en développement indiquent une fréquence élevée de rapports sexuels non protégés. En conséquence, de nombreux couples courent le risque d'une grossesse non planifiée et/ou non désirée. La contraception d'urgence (C.U.) est efficace pour la prévention d'une proportion substantielle de grossesses quand elle est utilisée rapidement après un rapport non protégé. Il s'agit d'une option particulièrement importante en cas de coercition sexuelle ou de viol.

Le protocole le plus largement disponible est constitué d'une dose unique de lévonorgestrel (1,5 mg) conditionnée dans une seule pilule ou dans deux pilules dosées à 0,75 mg chacune. Bien que les produits se présentant sous forme de deux comprimés comportent des instructions pour prendre la première pilule jusqu'à 72 heures suivant un rapport non protégé et la deuxième 12 heures plus tard, les deux pilules peuvent être prises ensemble sans augmentation des effets secondaires; cela diminue le risque d'oublier la deuxième dose.¹ Ce produit est sur la liste type des médicaments essentiels de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et figure sur les formulaires nationaux ou listes de médicaments de nombreux pays.^{2,3}

Plus récemment, un protocole contenant 30 mg du composé acétate d'ulipristal a été mis à disposition et peut être pris jusqu'à 120 heures après un rapport non protégé.⁴

Les pilules contraceptives d'urgence agissent essentiellement en empêchant ou en retardant l'ovulation; il s'agit probablement de leur seul mode d'action bien que certaines données semblent indiquer qu'elles pourraient empêcher la rencontre des spermatozoïdes et de l'ovule en modifiant la glaire cervicale.⁵ Les pilules contraceptives d'urgence sont d'autant plus efficaces qu'elles sont prises rapidement.

Les contraceptifs oraux habituels pris à des doses spécifiques peuvent également servir de contraception d'urgence. Pour voir la liste des contraceptifs oraux habituels pouvant être utilisés en contraception d'urgence, consulter la page: <http://ec.princeton.edu/worldwide/default.asp#country>.

En 2012, la commission des Nations Unies sur les produits sauvant la vie des femmes et des enfants (United Nations Commission on Life-Saving Commodities for Women and Children) a avalisé le fait que la contraception d'urgence étaient l'un des 13 produits qui sauvent la vie, catalysant des efforts inter-organisationnels pour surmonter plusieurs obstacles spécifiques au produit qui empêchent les femmes des pays en développement de profiter du médicament.

Efficacité

En fonction de la présentation utilisée et de l'horaire de la prise, la contraception orale d'urgence peut réduire de 75% à 89% le risque de grossesse après un rapport sexuel unique non protégé.

Programme actuel/utilisation par secteur

Les produits de contraception orale d'urgence sont enregistrés et mis sur le marché dans 150 pays ; ils peuvent être importés avec une autorisation spéciale dans plusieurs autres pays. Ils sont régis par la réglementation des médicaments en vente libre ou de produits vendus sans ordonnance dans 65 pays. Néanmoins, de nombreuses femmes ignorent l'existence de la contraception d'urgence et les «pilules» ne sont souvent pas incluses dans les programmes du secteur public.

Les produits de contraception orale d'urgence peuvent être délivrés par des pharmaciens ou le personnel de la pharmacie avec une formation minimale, voire sans formation. Les femmes peuvent s'autodiagnostiquer leur besoin d'une contraception d'urgence et prendre les comprimés sans supervision. Les produits de

contraception orale d'urgence peuvent être délivrés en vente libre et, dans un certain nombre de pays, ils sont régis par la réglementation concernant les médicaments en vente libre. Ils ne nécessitent pas une formation poussée ou des investissements de départ quand ils sont ajoutés aux programmes de planning familial ou de marketing social. Cependant, ces programmes peuvent souhaiter travailler à améliorer la sensibilisation des femmes à cette possibilité de contraception.

Fabricants/fournisseurs

Il y a de nombreux fabricants des produits de contraception orale d'urgence. Quelques-uns de ces produits (mais pas tous) sont de qualité garantie, soit parce qu'ils ont été approuvés par une autorité de réglementation stricte* comme la Food and Drug Administration aux États-Unis ou l'Agence européenne des médicaments, préqualifiés par l'OMS, soit parce qu'ils ont subi des évaluations rigoureuses de qualité dans le cadre du processus d'approvisionnement.

Statut de l'enregistrement

Des formulations spécifiques de contraceptifs oraux d'urgence sont enregistrées dans 150 pays. Pour voir la liste des enregistrements par pays, veuillez consulter la page de la base de données sur les statuts et disponibilités du consortium international pour la contraception d'urgence (International Consortium for Emergency Contraception Status & Availability Database) à l'adresse: <http://www.cecinfo.org/country-by-country-information/status-availability-database/>

* Consulter la page www.theglobalfund.org/documents/psm/PSM_CountriesSRA_List_en/ pour plus d'informations sur les autorités de réglementations strictes.

Accords de prix dans le secteur public

Gedeon Richter, le fabricant de Postinor-2 met le produit à la disposition du secteur public (agences gouvernementales) à un prix préférentiel. D'autres fabricants et distributeurs ont fait preuve de bonne volonté pour approvisionner les agences du secteur public ou des ONG souhaitant acheter leurs produits à un prix réduit.

Références

1. The International Consortium for Emergency Contraception (ICEC). *REGIMEN UPDATE: Timing and dosage of levonorgestrel-alone emergency contraceptive pills*. Janvier 2013. Disponible à l'adresse: <http://www.cecinfo.org/custom-content/uploads/2013/02/Regimen-Update-Jan-2013.pdf>
2. Liste modèle (type) de l'OMS des médicaments essentiels 17e liste (mars 2011). Disponible à l'adresse: http://www.who.int/selection_medicines/list/en/index.html.
3. The International Consortium for Emergency Contraception (ICEC). *Emergency Contraception in National Essential Medicines Lists*. Février 2013. Disponible à l'adresse: <http://www.cecinfo.org/custom-content/uploads/2013/02/EC-in-EMLs-02-07-13.pdf>
4. Agence européenne des médicaments (EMA)/Committee for Medicinal Products for Human Use (CHMP - Comité pour les médicaments à usage humain). *CHMP Assessment Report for EllaOne*. Réf. document: EMEA/261787/2009. Londres : EMEA/261787/2009 ; 2009.
5. International Federation of Obstetrics and Gynecology et International Consortium for Emergency Contraception. *Mechanism of Action: How do Levonorgestrel-alone Emergency Contraceptive Pills (LNG ECPs) Prevent Pregnancy?* Mars 2012. Disponible à l'adresse: http://www.cecinfo.org/custom-content/uploads/2012/12/ICEC_FIGO_MoA_Statement_March_2012.pdf

Pour plus d'informations sur le Caucus on New and Underused RH Technologies, visitez notre page internet à l'adresse <http://www.rhsupplies.org/working-groups/caucus-on-newunderused-rh-technologies.html>.

Cette publication fait partie d'une série de dossiers techniques, rédigés par des membres du Caucus on New and Underused RH Technologies, un groupe thématique créé sous les auspices de la Coalition pour les produits de santé de la reproduction. L'objectif du Caucus est d'élargir la discussion au sein de la Coalition of reproductive health technologies qui n'est pas bien intégrée dans les secteurs de santé publique ou commerciale. Le Caucus est seul responsable du choix et du contenu des dossiers produits et cela n'implique pas d'acceptation de la part de la Coalition ou de l'ensemble de ses adhérents. Pour des informations supplémentaires, veuillez contacter secretariat@rhsupplies.org.